Ville de Lausanne

Communiqué

Propreté urbaine

Un vélo pour cartographier les déchets à Lausanne

La Municipalité de Lausanne continue de déployer des efforts pour assurer la propreté de l'espace public. Dès le 4 juillet et pour une durée de quatre mois, un vélo électrique va parcourir Lausanne dans le but de cartographier les déchets présents dans les différents secteurs du domaine public communal. Ce scannage du sol permettra ensuite d'optimiser les prestations de la Ville en matière de propreté urbaine.

Chaque jour, un travail conséquent est effectué par une centaine de collaboratrices et collaborateurs qui ont à cœur de rendre l'espace public propre et accueillant. En effet, la Ville de Lausanne met en œuvre d'importants moyens, tant en personnel qu'en machines, pour assurer le maintien de la propreté du domaine public et ainsi garantir la qualité de vie à Lausanne.

Dans le but de mesurer l'état de propreté de l'ensemble du territoire lausannois, la Ville a décidé de mener une analyse à l'aide d'un vélo électrique équipé d'une technologie capable de détecter la nature et la quantité de déchets au sol. Conduit par du personnel de la Ville, ce vélo aura pour mission de parcourir l'ensemble du territoire lausannois afin de répertorier tous les déchets qui croiseront son chemin. Grâce aux informations obtenues, qui seront analysées dès l'automne, la Ville sera en mesure de cartographier l'état de propreté de Lausanne et d'optimiser les prestations au plus près des besoins réels de la population.

Protection des données assurée
Les lausannoises et lausannois vont certainement croiser le chemin de ce vélo pas comme les autres au cours des quatre prochains mois.

Le vélo se déplacera uniquement sur le domaine public. La caméra dont il est muni est orientée vers le sol et traduit par un algorithme le type ainsi que le nombre de déchets qu'elle répertorie. Un procédé informatique permet de ne conserver que les informations concernant les déchets, tout autre contenu étant exclu. Les images retenues servent à noter l'état de la propreté des rues de la Ville de Lausanne, elles seront ensuite effacées. Le procédé correspond en tous points aux exigences en matière de protection des données.

L'entreprise spécialisée avec laquelle la Ville travaille sur ce projet a déjà permis de mettre en place le même procédé dans d'autres villes en Suisse et à l'étranger.

La Municipalité de Lausanne

Informations : www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Florence Germond, conseillère municipale, Direction des finances et de la mobilité, 021 315 72 00**
- **Stéphane Beaudinot, chef du service de la propreté urbaine, 021 315 79 11**

Lausanne, le 30 juin 2022

Bureau de la communication
Hôtel de Ville | Case postale 6904 | 1002 Lausanne | T +41 21 315 25 50 | presse@lausanne.ch | www.lausanne.ch